

Ce communiqué pour clarifier la fin de saison 2021.

Au début de cette 4ème vague, nous nous devons de nous positionner vis à vis de la situation sanitaire.

Pour toute organisation sur le territoire du Comité de Côte d'Or, il faudra obligatoirement un pass'sanitaire.

Cette situation entraîne pas mal de conséquences.

Notre prochaine organisation est le Triplette Mixte honorifique à Fontaine. Un contrôle sur site des licenciés est nécessaire.

Nous vous rappelons qu'il aura lieu les 28 et 29 Août 2021. La date butoir d'inscription est le 17 Août 2021. Merci de penser à inscrire vos équipes.

A l'entrée du site, tous les joueurs devront présenter leur licence et leur pass'sanitaire. Ils recevront pour les 2 jours, un bracelet d'identification du CD21.

Le contrôle du pass'sanitaire se fera par le représentant du Comité sur le site et un bénévole du Club (téléphone ou papier attestant du test PCR négatif de moins de 48 h ou schéma vaccinal complet)

Le Comité a la responsabilité des joueurs et arbitres. L'organisation a la responsabilité des bénévoles et spectateurs.

Tout joueur non muni de pass'sanitaire sera exclu et ne pourra accéder au site.

Aucune personne sur le site sans bracelet ne sera admise (contrôle organisateurs)

Pour les CDC, les équipes devront présenter des pass'sanitaire aux organisateurs (présidents de club ou responsable du site).

Tous les joueurs ne pourront être inscrits sur la feuille de match que si leur licence et leur pass'sanitaire sont valides.

Les tirages et les lieux des CDC ont été faits. Ils seront communiqués bientôt.

A noter que pour le National Mixte, les contrôles seront effectués par une société privée de sécurité.

Autre point important : pour les licenciés désirant être arbitre, éducateur, BF1, nous leur demandons de s'inscrire auprès du Comité Départemental en vue de regrouper la formation à DIJON le 24 Octobre 2021 (8 personnes au minimum).